



Parc National des Ecrins

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Directeur du Parc national des Ecrins

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
passé en application de l'article 28
du Code des Marchés publics**

ACTE D'ENGAGEMENT **(AE)**

OBJET : Marché de Techniques de l'information et de la communication ayant pour objet le développement d'une plateforme de découverte numérique web et mobile pour l'itinérance douce - Grand Tour des Ecrins

Marché 2015-09

Mai 2015

Date limite de remise des offres : 11 mai 2015 à 12h

Copie certifiée conforme à l'original, délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifié et dans les conditions de l'art.106 du code des marchés publics, facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne la partie des prestations à venir dans le cadre de ce marché.

Date

Signature

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Parc national des Ecrins

Objet du marché :

Marché de Techniques de l'information et de la communication ayant pour objet le développement d'une plateforme de découverte numérique web et mobile pour l'itinérance douce - Grand Tour des Ecrins

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC DE TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des marchés publics :

M. le Directeur du Parc national des Ecrins

Coordonnateur du groupement :

M. le Directeur du Parc national des Ecrins

Comptable public assignataire des paiements :

Madame l'agent comptable du Parc national des Ecrins
Parcs nationaux de France
1037, rue JF Breton
Château La Valette
34090 MONTPELLIER

SOMMAIRE

--ARTICLE PREMIER	CONTRACTANT(S)-	4
ARTICLE 2	OFFRE DE PRIX -	5
2.1 –	CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE DE PRIX	5
2.2 –	PRIX ET RÈGLEMENT	6
2.3 -	MODALITÉ DE LA RÉMUNÉRATION	7
--ARTICLE 3--	DÉLAIS D'EXÉCUTION -	8
--ARTICLE 4--	PAIEMENT -	8
4.1 –	COMPTES	8
4.2 -	DÉLAI DE RÈGLEMENT	9
4.3 -	MODE DE RÈGLEMENT	9
4.4 -	AVANCE FORFAITAIRE	9
--ARTICLE 5--	SOUS-TRAITANCE -	9

Article premier**Contractant(s)****Le contractant est une entreprise individuelle**

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi ma personne

Monsieur(Nom et prénoms)
- agissant en mon nom personnel
- domicilié (Adresse complète et numéro de téléphone).....
.....
- immatriculé (e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- numéro d'identité d'établissement (NIC) :
- numéro SIRET :
- code d'activité économique principale (APE).....
- numéro d'identification au registre du commerce :

- Après avoir pris connaissance des Cahier des Clauses Particulières (C.C.A.P. et C.C.T.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés publics ;

Je m'**ENGAGE** sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Le titulaire est un groupement solidaire de personnes :

Nous, soussignés, contractants solidaires, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après désignées,

- Le mandataire du groupement :

Monsieur(Nom et prénoms)
- agissant au nom et pour le compte de la société
- ayant son siège social à (Adresse complète et numéro de téléphone).....
.....
- -immatriculé (e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- numéro d'identité d'établissement (NIC) :
- numéro SIRET :
- code d'activité économique principale (APE).....
- numéro d'identification au registre du commerce :

- 1^{er} cocontractant personne morale

Monsieur(Nom et prénoms)
- agissant au nom et pour le compte de la société
- ayant son siège social à (Adresse complète et numéro de téléphone).....
.....
- immatriculé (e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- numéro d'identité d'établissement (NIC) :
- numéro SIRET :
- code d'activité économique principale (APE).....
- numéro d'identification au registre du commerce :

- 2^{ème} cocontractant personne morale

Monsieur(Nom et prénoms)
- agissant au nom et pour le compte de la société
- ayant son siège social à (Adresse complète et numéro de téléphone).....
.....
- immatriculé (e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- numéro d'identité d'établissement (NIC) :
- numéro SIRET :
- code d'activité économique principale (APE).....
- numéro d'identification au registre du commerce :

- après avoir pris connaissance des Cahier des Clauses Particulières (C.C.A.P. et C.C.T.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;
- et après avoir fourni les pièces définies aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

Nous **ENGAGEONS** sans réserve, en tant qu'entrepreneurs **groupés solidaires**, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations qui nous concernent respectivement dans les conditions ci-après définies. Les offres ainsi présentées ne nous lient toutefois que si leur acceptation nous est notifiée dans un délai de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Article 2 Offre de prix

2.1 – Conditions générales de l'offre de prix

- a) Est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé à mai 2015
- b) Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération,
- c) Comprend les éléments de mission définis au C.C.T.P.

2.2 – Prix et règlement

Phase 1 : Développement d'une nouvelle version de l'application de gestion (Geotrek-admin) :

➤ Offre de base PHASE 1

L'offre de base de la phase 1 est fixée à € HT soit € TTC le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit
..... € TTC (en toutes lettres)

➤ OPTION 1

L'offre de l'option 1.1 est fixée à € HT soit € TTC le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit
..... € TTC (en toutes lettres)

➤ OPTION 2 :

L'offre de l'option 1.2 est fixée à € HT soit € TTC le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit
..... € TTC (en toutes lettres)

Phase 2 : Réalisation d'une nouvelle version de l'application du site de valorisation grand public (Geotrek-rando) multilingue intégrant la valorisation de l'offre itinérante

➤ Offre de base PHASE 2

L'offre de base de la phase 2 est fixée à € HT soit € TTC le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit
..... € TTC (en toutes lettres)

➤ OPTION 3

L'offre de l'option 2.1 est fixée à € HT soit € TTC le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit
..... € TTC (en toutes lettres)

Phase 3 : Développement et la personnalisation d'une nouvelle version de l'application mobile pour l'itinérance (Geotrek-Mobile)

➤ Offre de base PHASE 3

L'offre de base de la phase 2 est fixée à € HT soit € TTC le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit

..... € TTC (en toutes lettres)

➤ OPTION 4

L'offre de l'option 2.1 est fixée à € HT soit € TTC le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit

..... € TTC (en toutes lettres)

Montant total du marché - phases 1 – 2 et 3 AVEC options

L'offre globale phases 1 – 2 et 3 avec toutes les options est fixée à € HT € TTC le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit

..... € TTC (en toutes lettres)

2.3 - Modalité de la rémunération

Le prix reste ferme pendant toute la période d'exécution des prestations et constitue le prix de règlement. En cas de co traitance, un tableau doit être annexé à l'acte d'engagement précisant la part attribuée à chaque cotraitant.

Article 3 Délais d'exécution

Les prestations seront exécutées dans le délai global maximum de 5 mois, à compter de la notification du marché.

Le titulaire s'engage à exécuter les prestations suivantes dans le délai de :

Phase 1 : Développement d'une nouvelle version de l'application de gestion (Geotrek-admin) : mois.

Phase 2 : Réalisation d'une nouvelle version de l'application du site de valorisation grand public (Geotrek-rando) multilingue intégrant la valorisation de l'offre itinérante : mois

Phase 3 : Développement et la personnalisation d'une nouvelle version de l'application mobile pour l'itinérance (Geotrek-Mobile) mois

Soit un délai total du marché (phases 1 – 2 et 3) : mois à compter de la notification du marché.

Article 4 Paiement

4.1 – Comptes

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointe en annexe. Joindre un RIB.

Contractant unique ou 1^{er} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Banque
IBAN
BIC

2^{ème} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Banque
IBAN
BIC

3^{ème} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Banque
IBAN
BIC

4.2 - Délai de règlement

Le délai maximum de paiement des acomptes est de : 30 jours, à compter de la réception de la demande d'acompte par le prestataire. Le délai maximum de paiement du solde est de 30 jours, à compter de l'acceptation du décompte général.

4.3 - Mode de règlement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché par virement administratif établi à l'ordre des entreprises (joindre un RIB)

4.4 - Avance forfaitaire

Une avance forfaitaire est prévue pour tout marché d'un montant supérieur à 50 000 euros HT.

Les conditions de versement de cette avance et les garanties à mettre en place par l'entreprise sont indiqués au CCAG.

Toutefois, les entreprises désignées ci-après, conservent la faculté de signifier qu'elles :

- ☐ refusent de percevoir l'avance
- ☐ acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 5	Sous-traitance
------------------	-----------------------

La sous traitance est interdite.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

VISA DU CONTROLEUR FINANCIER

A

Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

**Le pouvoir adjudicateur habilité par un
arrêté du 19 novembre 1999**

A

Le

L'offre est acceptée pour un montant global de € HT
soit € TTC comprenant :